

## Discours lexicographique et construction identitaire : la forme discursive de l'exemple lexicographique et l'ancrage dans une culture spécifiquement française

Dès les débuts de la critique métalexigraphique dans les années 70, les lexicographes et les métalexigraphes se sont révélés unanimes pour accorder aux dictionnaires le statut d'objets culturels et idéologiques, produits de la culture d'une époque déterminée. Depuis lors, de nombreuses études se sont portées sur la nature des dictionnaires en tant que reflets d'une culture identitaire-source, et cela à travers l'analyse des nomenclatures, des définitions et des exemples, des phénomènes de marquage, de censure, des systèmes de renvoi et des chaînes synonymiques et antonymiques, bref, à travers l'analyse de tout ce qui constitue la structure éclatée du texte lexicographique<sup>1</sup>.

Or, une partie de la production dictionnaire reste à ce jour encore peu explorée: il s'agit de la lexicographie d'apprentissage, qui s'adresse à des enfants ou des adolescents d'une tranche d'âge définie par rapport à un cycle scolaire précis, et pour lesquels, en outre, la construction de l'identité personnelle et collective est particulièrement importante.

Du point de vue formel, la lexicographie d'apprentissage possède la spécificité du recours systématique à l'exemplification en complément du dispositif définitoire.

Alors que les dictionnaires pour adultes utilisent généralement des syntagmes neutralisés comme exemples, qui sont donc des fragments de discours *tronqués*, les dictionnaires d'apprentissage, et en particulier ceux pour les enfants, ont recours pour la formulation des exemples à des énoncés discursifs *entiers*, donc des *discours*, ayant la fonction d'illustrer le sémantisme de l'entrée dans un environnement syntaxique permettant son réemploi. Ces exemples *entiers* sont non seulement des discours mais ils constituent le plus souvent des microséquences narratives où le culturel et l'idéologique possèdent une potentialité majeure, par rapport à de simples syntagmes neutralisés.

Dans ces dictionnaires, une étude approfondie des exemples révèle une forte volonté d'ancrage du discours dans une culture spécifiquement française, en l'occurrence basée sur une tradition et des valeurs républicaines, et que l'on peut apparenter à un processus de construction identitaire nationale, qui devient alors une culture identitaire-cible.

Nous choisirons d'illustrer notre propos par la présentation d'un dictionnaire destiné à une tranche d'âge 8-12 ans, le *Robert Junior 1999*, qui correspond au cycle des approfondissements (CE2, CM1, CM2) de l'école primaire, et dont la nomenclature comporte 20 000 entrées.

Face à la structure éclatée du texte lexicographique, nous adopterons une démarche de déconstruction et de reconstruction du dictionnaire en réseaux sémantiques formés par regroupement thématique des exemples, pour tracer un bref aperçu de ce que nous considérons être un processus de construction identitaire.

Celui-ci s'articule principalement autour des trois réseaux sémantiques suivants : l'histoire de France ; les institutions républicaines ; les valeurs républicaines et les auto-représentations nationales.

Le premier ancrage prend sa source dans le passé avec l'histoire de France, traitée dans le *Robert Junior* à travers 143 exemples, en particulier par le recours à des dates et à des personnages historiques emblématiques. La fréquence d'apparition de ces figures est la suivante : Napoléon (20 exemples), Louis XIV (11), Jeanne D'arc (9), Vercingétorix (5), Louis XVI, Charlemagne, François 1<sup>er</sup> et Henri IV trois exemples, Saint Louis, Charles Martel, Louis XV et Louis Philippe 2 exemples, Clovis et le

---

<sup>1</sup> Parmi les nombreux ouvrages consacrés au culturel et à l'idéologique dans les dictionnaires, nous ne mentionnerons ici que les plus importants, par ordre chronologique de parution : Dubois J., Dubois C., *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971 ; Rey-Debove J., *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires contemporains*, The Hague, Paris, Mouton, 1971 ; Collignon L., Glatigny M., *Les dictionnaires, initiation à la lexicographie*, Paris, Cedic, 1978 ; *Lexicographica N.3*, « Le dictionnaire culturel », 1987 ; Beaujot J. P., *Dictionnaires et idéologies*, in Hausmann F. J. (dir.), *Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, De Gruyter, 1989 ; Lehmann A., *Les représentations idéologiques dans le discours du dictionnaire, diversité des lieux et des procédures*, in *Le Français dans le monde*, n. s. « Lexiques », Paris, 1989 ; Collinot A., Mazière F., *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, PUF, 1997 ; Pruvost J., *Les dictionnaires de langue française*, Paris, PUF, 2001 ; ELA, « Du culturel dans le lexique et dans les dictionnaires », Paris, 2002. En outre, une partie de la critique métalexigraphique s'est orientée vers le repérage des représentations doxiques véhiculant racisme et sexisme.

Général de Gaulle 1 exemple. Chacun des personnages est présenté selon l'image stéréotypée à laquelle il est généralement associé. Ainsi, on rencontre les exemples suivants :

*Napoléon a subi une grave **défaite**<sup>2</sup> à Waterloo ; Louis XIV était un **monarque** absolu ; Jeanne D'arc a été brûlée **vive** ; Charles Martel **battit** les Arabes à Poitiers en 732 ; et Saint Louis rendait la **justice** sous un **chêne**.*

Cependant, ce sont les périodes et les dates historiques qui occupent principalement l'exemplification de ce réseau sémantique où prédomine quantitativement la Révolution française, présente dans 22 exemples<sup>3</sup>, avec un phénomène de réitération sur la fin des privilèges : *Avant la Révolution de 1789, la **noblesse** avait de nombreux privilèges ; Autrefois, les nobles jouissaient de nombreuses **prérogatives** ; Avant la Révolution de 1789, les nobles avaient de nombreux **privilèges** ; Avant la Révolution, le clergé et la noblesse étaient des classes **privilegiées**.*

Elle bénéficie en outre de trois iconographies : « la prise de la Bastille » et « le Triomphe de la République », appartenant à l'iconographie révolutionnaire, et « la Liberté guidant le peuple » de Delacroix. La redondance dont fait l'objet la Révolution est un indice de rattachement à une tradition républicaine fortement ancrée dans la mémoire collective française. Le passé se perpétue dans la configuration actuelle des institutions, abondamment illustrées dans le dictionnaire dans des exemples présentant leurs fonctionnements étatiques et leurs figures institutionnelles, ce qui constitue notre deuxième réseau sémantique.

Les valeurs républicaines reposant sur les principes de 89 ainsi que l'instauration du régime républicain, sont réitérées dans l'exemplification des entrées suivantes :

*La France est devenue une **République** en 1792 ; Les institutions françaises sont **républicaines** ; La République française fut **instaurée** en 1792 ; En France, le président de la République est élu au **suffrage** universel ; Jusqu'en 1789, la France a vécu sous un **régime** monarchique.*

En outre, l'illustration des institutions républicaines s'appuie sur l'école obligatoire : *L'école obligatoire jusqu'à 16 ans est une **institution** française ; En France, l'**instruction** est gratuite et obligatoire ; L'école est gratuite et **obligatoire** pour tous les enfants ; En France, la **scolarité** est obligatoire jusqu'à 16 ans.* Ces exemples possèdent un double ancrage, d'une part dans l'univers référentiel des enfants, et d'autre part, dans ce qui fut le *cheval de bataille* de la III<sup>e</sup> République avec Jules Ferry.

Ce qui constitue le fondement démocratique de la République, c'est-à-dire le droit de vote et les élections, est illustré dans 51 exemples<sup>4</sup>, insistant plus sur la notion de devoir que sur celle du droit comme par exemple aux entrées *civique* : *Voter est un **devoir** civique* et *devoir* : *Voter c'est accomplir son **devoir** de citoyen*, ou encore consistant en une valorisation comme dans les exemples des entrées *antiraciste* et *égalitaire* : *Les députés ont voté une loi **antiraciste** ; Une loi **égalitaire** a été votée*, et d'où émergent les principes de 89 d'égalité, de souveraineté du peuple et du suffrage universel comme dans les entrées *prévaloir*, *représenter*, *souverain* et *souveraineté* : *Dans un vote c'est l'opinion de la majorité qui **prévaut** ; Les députés **représentent** le peuple ; Dans une démocratie le peuple est **souverain** ; Dans une démocratie, le peuple exerce sa **souveraineté** en votant*, qui évoquent l'article 2 de la Constitution<sup>5</sup>. De plus, on note une réitération du principe d'égalité devant la loi, qui se réfère à l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution<sup>6</sup> aux entrées *concerner*, *discrimination* et *soumettre* : *Cette loi **concerne** tous les citoyens ; La loi s'applique à tous sans **discrimination** ; Tous les citoyens d'un pays sont **soumis** aux mêmes lois.*

<sup>2</sup> Nous adopterons désormais la convention suivante : le mot figurant en caractère gras dans l'exemple est celui de l'entrée dans le dictionnaire.

<sup>3</sup> Entrées *chute, décade, décapiter, échafaud, émigrer, gabelle, guillotine, instaurer, insurger (s'), noblesse, prise, privilège, privilégié, prérogatives, régime, république, révolution, révolutionnaire, royauté, sous, taille, vérole.*

<sup>4</sup> Entrées *abstenir, abstention, blanc, bulletin, ballottage, civique, campagne, dépouillement, droit, devoir, démagogique, électeur, élection, électoral, élire, imposant, irrégularité, isoloir, loi, majorité, majoritaire, parlant, participation, plébiscite, politique ; pour, présidentiel, prévaloir, probabilité, procuration, programme, propagande, régularité, régulier, réélection, réélire, référendum, représenter, représentant, scrutin, sollicitation, sondage, sortant, souverain, souveraineté, suffrage, voix, volontaires, vote, voter, votant.*

<sup>5</sup> « Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ».

<sup>6</sup> « Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

La valorisation du modèle républicain est de toute évidence explicite dans le texte lexicographique. Toutefois, elle transparait également de façon implicite, en creux, dans une série d'exemples qui constituent des micro-séquences narratives<sup>7</sup>, et qui stigmatisent les régimes totalitaires, dont voici quelques exemples dans les entrées *renier*, *réprimer*, *révolter*, *soulever (se)*, *soulèvement*, *suppression* : *Il a renié ses opinions par peur d'être emprisonné ; L'armée a durement réprimé la révolte ; Le peuple se révolta contre le tyran ; Le peuple se souleva contre le tyran ; Le soulèvement du peuple fut sévèrement réprimé par l'armée ; Ce régime est favorable à la suppression de la liberté de la presse.*

Les figures institutionnelles dont la présence est récurrente tout au long du texte lexicographique sont le maire, le président de la République, le ministre, et le député. La figure du maire prédomine avec 51 exemples, immédiatement suivi par le président de la République avec 42 exemples. Le maire bénéficie en outre de 2 iconographies aux entrées *dévoiler* et *inauguration* où il est représenté ceint de son écharpe tricolore ; cependant sa présence dans le dictionnaire est marquée par un phénomène curieux. En effet, dans 22 exemples<sup>8</sup>, son apparition n'est pas fonctionnelle à l'illustration du sémantisme de l'entrée, mais continue à le représenter dans l'exercice de ses multiples fonctions : ainsi, il est inattendu de rencontrer le maire pour définir le sémantisme de *bonheur*, *gentil* ou *funèbre*, toutefois les exemples *Le maire a souhaité beaucoup de bonheur aux jeunes mariés*, *Le maire a eu un mot gentil pour tous ses adjoints* et *Le maire a prononcé l'éloge funèbre du défunt* sont lexicographiquement acceptables bien que révélateurs d'un choix subjectif de la part de l'équipe rédactionnelle<sup>9</sup>. Quant à l'édifice même de la mairie, sa représentation iconographique donne à voir tous les symboles républicains qui y sont rattachés, le drapeau, la devise et la dénomination *République française* où l'on retrouve toute la symbolique des institutions républicaines comme garantes de la démocratie locale. La figure du président de la République est présentée dans des entrées appartenant aux champs sémantiques afférents à ses fonctions. On note une récurrence du motif de l'allocution présidentielle télévisée, aux entrées *allocution*, *communiqué*, *discours*, *interviewer*, *gravité*, *solemnité*, *soulever* et *conclure* dont l'exemple *le président a conclu son discours en disant : « Vive la France ! »* s'inscrit dans une tradition spécifiquement française. 27 exemples mettent en scène le ministre dans l'exercice de ses fonctions et, du côté du pouvoir législatif, la figure du député est présentée dans 23 exemples dont certains illustrent l'animation du débat parlementaire aux entrées *motion*, *pamphlet* et *virulence* ( *Les députés ont protesté avec virulence* ).

Les exemples illustrent par ailleurs les fonctionnements étatiques et administratifs (comme les monopoles d'Etat, le système fiscal, les cotisations sociales) parallèlement à une série de microséquences narratives<sup>10</sup> utilisant la dénomination *le gouvernement*, où celui-ci renvoie une image positive de régulateur social comme dans les exemples suivants :

*Le gouvernement a entrepris de grandes réformes sociales ; Le gouvernement mène une politique de détente ; Le gouvernement a pris des mesures pour résorber le chômage ;* ou encore *Le gouvernement examine le problème des sans-papiers.*

<sup>7</sup> Cette stigmatisation des régimes totalitaires et la représentation récurrente du soulèvement du peuple induisent implicitement une valorisation de la démocratie incarnée par les valeurs républicaines et l'exaltation de la liberté (*Les peuples luttent pour la liberté, contre la tyrannie*). En outre, apparaît en filigrane l'image d'une France terre d'asile des réfugiés politiques privés de liberté d'opinion dans leur pays : *Ces opposants politiques ont dû fuir leur patrie ; Des exilés politiques ont demandé asile à notre pays.*

<sup>8</sup> Entrées *assistance*, *bonheur*, *compromettre*, *convier*, *éloquence*, *encourager*, *étroit*, *féliciter*, *funèbre*, *gentil*, *impliquer*, *monsieur*, *ouvrir*, *parlant*, *qualifier*, *récapitulation*, *remous*, *remplir*, *solennel*, *susciter*, *unilatéral*, *véhémence*.

<sup>9</sup> Au niveau d'une analyse qualitative de l'exemplification, nous identifions deux typologies d'exemples : d'une part les exemples de nature *attendue* dont la présence est logique puisqu'elle recouvre le même champ sémantique que l'entrée, et d'autre part les exemples de nature *inattendue*, sans utilité fonctionnelle, et, par conséquent, indices de subjectivité et/ou d'idéologie : or, la prédominance de ces derniers corrobore la présomption de volonté d'ancrage dans une culture identitaire.

<sup>10</sup> Entrées *bloquer*, *décret*, *déstabiliser*, *détente+*, *dévaloriser*, *dévaluer*, *ébranler*, *émaner*, *embargo*, *émissaire*, *flambée*, *gouvernement*, *gouverner+*, *impopularité*, *incontournable*, *investie*, *mesures+*, *plafond*, *radical+*, *rappel*, *réforme+*, *relancer+*, *remanier*, *résorber+*, *sans-papier*, *secours+*, *sensibiliser+*, *social+*, *stagnation*, *unité+*. Le signe + indique une connotation positive de l'exemple.

Ainsi, à travers une exemplification abondante se dessine l'image d'un appareil étatique efficace et fortement structuré, fondé sur des principes démocratiques dont la représentation s'apparente ici au modèle scolaire de l'éducation civique.

Un troisième réseau sémantique regroupe les exemples mentionnant les *emblèmes flamboyants de la reconnaissance collective*, pour reprendre les termes de Pierre Nora dans *Les Lieux de mémoire*<sup>11</sup>, à savoir le drapeau tricolore, la devise de la République et l'hymne national. La Marseillaise figure dans les 5 entrées *couplet, chant, hymne, patriotique, et national*, et la devise dans les entrées *devise et égalité*. Quant aux trois couleurs, elles apparaissent dans les entrées *drapeau, tricolore et écharpe*, mais surtout dans la redondance visuelle de l'iconographie. En effet, l'entrée *pavoisé* reproduit le célèbre tableau de Monet (*La Rue Montorgueil*, Musée d'Orsay), qui constitue une hyperbole du tricolore. En outre, l'illustration des entrées *dévoiler et inaugurer* présente l'écharpe du maire et celle des entrées *monument (aux morts) et mairie* reproduit le drapeau. Enfin, un autre aspect de la *mythologie* républicaine apparaît dans l'exemplification : il s'agit de la commémoration et en l'occurrence du 14 juillet qui incarne la commémoration par antonomase, présente dans 19 exemples, comme à l'entrée *flonflons* : *Les flonflons du bal du 14 juillet*, à l'entrée *musette* : *En France, le 14 juillet, il y a des bals musettes dans les rues*, ou encore à l'entrée *motorisé* : *Les troupes motorisées seront là pour le défilé du 14 juillet*.

Parallèlement, le texte lexicographique propose une série d'auto-représentations sous-tendues d'ethnocentrisme. En effet, certains exemples présentent l'image d'une France terre d'asile : *Elle vit en France depuis plus de cinq ans et elle s'est fait naturaliser française ; Cette famille portugaise s'est installée définitivement en France ; Des exilés politiques ont demandé asile à notre pays ; Des réfugiés ont demandé asile à la France*.

On trouve également l'image d'une France terre des droits de l'homme qui apparaît dans les exemples suivants : *L'esclavage a été aboli en France en 1848 ; La France a aboli l'esclavage dans ses colonies en 1848 ; la peine de mort a été abolie en France en 1981 ; Heureusement, les idées racistes sont minoritaires en France ; la France entretient des relations pacifiques avec ses voisins*.

Enfin, une série d'auto-représentations renvoient une image identitaire de nature stéréotypique, comme dans les exemples suivants :

*La France est réputée pour ses grands crus ; La France est une démocratie ; La France est un pays évolué et civilisé ; La France exporte du vin ; Les Français consomment beaucoup de fromage ; Les Français ont gagné le match ; Les parfums français ont une grande notoriété à l'étranger ; Cet écrivain a beaucoup fait pour le rayonnement de la langue française dans le monde ; La cuisine française est renommée dans le monde entier*.

Si transmission de valeurs républicaines, *éducation civique* et auto-représentations concourent à former un ancrage identitaire, il existe toutefois dans le dictionnaire d'autres réseaux sémantiques de nature plus culturelle et moins spécifiquement idéologiques qui relèvent de la même intention. Il s'agit en effet de la représentation du territoire national, configuré selon le schéma stéréotypique du clivage Paris/province<sup>12</sup>, puis de la transmission de données lexicoculturelles et parémiologiques<sup>13</sup>, et enfin de données culturelles littéraires véhiculées dans les exemples, et caractérisées par une prédilection pour Victor Hugo et les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui renvoie une fois encore à une auto-représentation stéréotypée basée sur le classicisme comme modèle littéraire.

---

<sup>11</sup> Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, Tome 1, p.17.

<sup>12</sup> Une analyse quantitative des exemples du réseau sémantique de l'univers géographique français révèle une prédominance incontestée de la capitale illustrant parfaitement le clivage Paris/province et la conception d'un état centralisé que véhicule ici le texte lexicographique. En outre, on note une forte disparité au niveau de la mention des régions dans l'exemplification qui renvoie à un clivage nord/sud. Enfin, la représentativité du territoire national correspond à une sorte de schéma par inclusions successives : sous l'hyperonyme France se classe d'abord Paris puis la province puis l'outre-mer, mentionné seulement deux fois sur 317 exemples.

<sup>13</sup> Le dictionnaire contient en fin de volume un *glossaire* de locutions et proverbes et propose dans l'exemplification l'explication de certaines données lexicoculturelles (fêtes calendaires, coutumes, traditions, etc.).

On peut remarquer que la volonté d'ancrage identitaire s'appuie sur deux procédures dans le texte lexicographique : d'une part, la réitération, voire la redondance, comme par exemple pour tout ce qui concerne les institutions et les valeurs républicaines, et d'autre part, le recours aux stéréotypes, comme pour l'histoire, la géographie, la culture littéraire ou les auto-images. A cet égard, rappelons les travaux de Ruth Amossy<sup>14</sup> sur la fonction positive du stéréotype dans les processus de construction identitaire, dont les deux démarches de catégorisation et de schématisation sont indispensables à la cognition.

Au terme de ce bref aperçu, nous aimerions tirer quelques conclusions. D'abord, une conclusion d'ordre quantitatif. Sur un total de 20 000 entrées, les réseaux sémantiques mentionnés occupent à peu près un quart du dictionnaire, et, de surcroît, les exemples sont dispersés dans la structure éclatée du texte lexicographique : cela minimise la portée des informations véhiculées par l'exemplification, et pose le problème de la réception effective de celles-ci lors de l'acte de consultation. Mais doit-on pour autant négliger leur impact potentiel auprès des jeunes consultants ?

Ensuite, une conclusion d'ordre général : une étude plus élargie des dictionnaires d'apprentissage révèle que le processus d'ancrage identitaire s'atténue au fur et à mesure de la progression dans les tranches d'âge et les cycles scolaires. En effet, les dictionnaires destinés au cycle du collège ne présentent pas le même phénomène, et ceci en partie parce qu'ils n'ont plus recours systématiquement aux énoncés discursifs entiers, mais aux syntagmes neutralisés pour l'exemplification. Doit-on en déduire que l'ancrage identitaire vise principalement une tranche d'âge précoce, et qu'on le considère comme acquis dans des tranches d'âge supérieures ?

En outre, force est de constater que cet ancrage s'effectue au détriment d'éventuelles représentations interculturelles, vu l'importance moindre accordée aux cultures allogènes et aux hétéro-représentations<sup>15</sup>, ainsi qu'à une représentativité de la francophonie<sup>16</sup> ici pratiquement inexistante.

Enfin, une dernière considération : sans vouloir entrer dans un débat sur la légitimité d'un ancrage identitaire de la part d'un dictionnaire, nous sommes en droit de nous interroger sur la nature même de cette identité, prise entre une auto-représentation idéale, en l'occurrence un idéal républicain, et la complexité effective de la réalité, décalage que nous oserons qualifier de spécifiquement français.

---

<sup>14</sup> En particulier *Stéréotypes et clichés*, Armand Colin, Paris, 2005.

<sup>15</sup> Le réseau sémantique concernant les cultures allogènes et les hétéro-représentations, quantitativement peu important par rapport au réseau identitaire, possède un caractère duel, partagé entre figements stéréotypiques à l'égard des autres nationalités, pays, et cultures, et une tentative de démarche interculturelle, en l'occurrence par le biais de l'iconographie, s'écartant ainsi du code linguistique de l'exemplification.

<sup>16</sup> La francophonie est représentée de façon très partielle, par la présence dans la macrostructure de quelques belgicisms et helvétismes parmi les plus courants, québécois et africanismes étant absents.

## BIBLIOGRAPHIE

- AAVV, *Lexicographica N.3*, « Le dictionnaire culturel », 1987.
- AAVV, *ELA*, « Du culturel dans le lexique et dans les dictionnaires », 2002.
- Amossy R., *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Beaujot J. P., *Dictionnaires et idéologies*, in Hausmann F. J. (dir.), *Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, De Gruyter, 1989.
- Collignon L., Glatigny M., *Les dictionnaires, initiation à la lexicographie*, Paris, Cedic, 1978.
- Collinot A., Mazière F., *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, PUF, 1997.
- Dubois J., Dubois C., *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971.
- Lehmann A., *Les représentations idéologiques dans le discours des dictionnaires. Diversité des lieux et des procédures*, in *Le français dans le monde*, numéro spécial « Lexiques », 1989.
- Mazière F., *Une analyse de la définition : formes, historicité et idéologie*, in *Le français dans le monde*, numéro spécial « Lexiques », 1989.
- Nora P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.
- Pruvost J., *Les dictionnaires de langue française*, Paris, PUF, 2001.
- Rey-Debove J., *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires contemporains*, The Hague, Paris, Mouton, 1971.